

BRITAX PUERICULTURE Britax rappelle BABY-SAFE 522



- Noms des modèles ou références concernés : **BABY-SAFE 522**
- Marque : **Britax Römer**
- Lot Seuls les produits fabriqués avant le 21 Octobre 2023 peuvent être concernés.
- Conditionnements : Le produit est emballé dans une boîte en carton de 72x39x46 cm. À l'intérieur de la boîte, le produit est emballé dans un polybag.
- Date début/fin de commercialisation : du 13/07/2023 au 21/10/2023
- Informations complémentaires : Rendez-vous sur le site www.baby-safe-check.com pour demander le remplacement de votre produit. Vous trouverez également une description où vous trouverez le numéro de série du produit.
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : Voir la liste.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Britax Römer a identifié un problème de sécurité potentiel: un espace peut se créer entre la poignée et la coque du siège du BABY-SAFE 522, généralement d'un seul côté. Risque potentiel de détachement de la poignée.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures
- Description complémentaire du risque : Risque potentiel de détachement de la coque pouvant alors tomber, entrer en collision avec d'autres objets et blesser l'enfant. Deux cas de blessures ont été rapportés mais n'ont pu être confirmés.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 31 décembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0159034239**
- Informations complémentaires publiques : Veuillez consulter le site www.baby-safe-check.com pour demander le remplacement de votre produit. Questions: hello@britax.com

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre